



# LA LETTRE **CorlST**

Information bimestrielle de la DIST  
et des correspondants IST des instituts

N° 14 | AUTOMNE 2016

*Les services  
prioritaires  
de l'IST*



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Direction de l'information scientifique et technique

# Editorial

Bonjour,

Comment caractériser cette période ? C'est la récolte, assurément... Toutes les métaphores (Vendange, Moisson....) ont cours pour signaler cette accumulation de résultats collectifs que véhiculent les votes législatifs (reconnaissance des droits pour la science dans la loi numérique), mais aussi nos efforts de mutualisation des choix d'IST (Enquête COPIST et gestion actuelle de la préparation d'une Analyse conjointe) ainsi que nos rencontres stratégiques de travail à l'échelle de tout l'ESR (Colloques «INNOMETRIQUES» et «LA LOI NUMERIQUE, ET APRES ?», notre évènement commun sur «LE TDM ET SON ACCOMPAGNEMENT»).

Dans tous les cas, avec l'ADBU, COUPERIN et EPRIST nous avons voulu marquer nos similitudes d'analyses et de besoins dans un paysage de l'IST qui change très vite : gageons que cette fin d'année nous permettra d'aller plus loin dans les directions ainsi tracées.

J'en remercie tous les acteurs, à l'intérieur comme à l'extérieur du CNRS : n'avons-nous pas en commun de faire à chaque instant la preuve que la «plateformisation» du travail de la science est, avant tout, une démarche collective, et que, dans celle-ci, tous les métiers et toutes les disciplines, ont finalement leur place ?

Bonne fin d'année, bien à vous

Renaud FABRE  
Directeur de la DIST  
[renaud.fabre@cnrs-dir.fr](mailto:renaud.fabre@cnrs-dir.fr) / 01 44 96 46 57



# Actualités IST

## [Journée nationale Innométriques : 17 octobre 2016 - Campus Paris Michel Ange du CNRS - Paris](#)

Le colloque Innométriques visait à répondre aux attentes globales de l'ESR sur les usages des bases et outils de métriques et avait pour objectifs de :

- Clarifier les attentes et les usages des outils de métriques à l'heure du *text and data mining* (TDM).
- Mieux maîtriser les usages des bases et outils de métriques dans le cadre de l'activité de recherche et de la gestion de la recherche : intervalle de confiance des indicateurs, portée pour l'interprétation des résultats de la publication scientifique.
- Œuvrer à l'amélioration de la visibilité de la production scientifique française.
- Construire une vision prospective partagée sur les nouveaux usages de métriques.

Il s'agissait donc d'avoir une meilleure connaissance de l'écosystème et d'amorcer le partage des usages. Pour atteindre ces objectifs, le colloque Innométriques était structuré avec :

- 5 tables rondes, introduites par une synthèse préliminaire, et débouchant sur l'organisation d'évènements satellites en 2017.
- La création d'une entité de mise en commun des expériences et des usages de métriques et permettant de mener des études stimulant l'innovation.

### **Des constats stratégiques**

Quatre constats ont nourri cette démarche commune, accompagnés de documents d'analyse stratégique :

- Une métrique globale de haut niveau est désormais disponible : les fournisseurs internationaux, en particulier WOS et SCOPUS offrent des bases globales accessibles sur tous les grands domaines avec une qualité relativement homogène. Les usages nécessitent de prendre du recul et de maîtriser les buts d'évaluation. ([CNRS, Rapport de mission : fiabiliser l'analyse des publications scientifiques, novembre 2015](#))
- Les usages de métriques et d'analyse de la production scientifique de l'ESR nécessitent des démarches communes de choix, de gestion de ressources, qui soient organisées et concertées : le CNRS et ses partenaires, en particulier Couperin, ont mis en place une centrale d'achat regroupant près de 80 établissements de recherche et d'enseignement supérieur. ([CNRS, Présentation accords-cadres Bibliométrie, mai 2016](#))
- Les usages d'analyse des publications scientifiques convergent autour de grands besoins. La nécessité d'une réflexion commune et d'une mise en réseau des usages est à l'ordre du jour : c'est ce que montre le COPIST (Catalogue d'offre partagée d'IST) ([CNRS, Synthèse provisoire des résultats, septembre 2016](#))
- Préparer les mutations de l'analyse et du partage des résultats numériques: le Guide d'analyse stratégique d'applications de la Loi numérique contient des éléments internationaux comparatifs et des propositions. ([CNRS, Une science ouverte dans une République numérique, Guide stratégique d'applications, octobre 2016](#))

Cette journée dense et riche a réuni plus de 140 participants venant des organismes de recherche, des universités et du monde de l'entreprise.

Elle débouchera en 2017 sur la tenue de 5 journées satellites issues de chacune des tables rondes. D'ici là un compte rendu sera disponible sur le site de la DIST.

### La loi numérique, une réalité pour l'IST

La loi « Pour une République numérique » est définitivement adoptée. Fruit d'une concertation longue entre citoyens, parlementaires et professionnels de l'IST, elle résulte d'une commission mixte paritaire réunie fin juin 2016. L'Assemblée nationale puis le Sénat ont, en juillet puis fin septembre, entériné cette avancée juridique pour la science.

Ce processus législatif est aussi la concrétisation d'une solidarité des acteurs de l'IST : chercheurs, professionnels, administratifs... La science publique s'est grandement mobilisée pour faire avancer ses droits et ouvrir de nouveaux champs des possibles, dont le TDM fait figure de proue. Un lobbying réel et positif a permis d'écarter les velléités du monde de l'édition et de consacrer la fouille de textes et de données ou d'abaisser les durées d'embargo pour la publication.

Le CNRS a joué un rôle central dans l'animation de ce lobbying. Conscient des évolutions à venir, il a réussi à lier autour d'intérêts communs d'autres associations et acteurs comme l'ADBU, EPRIST, Couperin... C'est leur regroupement qui a fait la force du mouvement.

Rappelons les avancées, autour de trois points. Ce sont les avancées que les décrets d'application futurs viendront normalement consacrer :

- A propos des **données**, c'est un accès simplifié qui va enrichir le travail scientifique. Vérification et transparence vont être facilitées. Par exemple, le partage des données brutes permet un renouvellement des expériences et donc un renforcement des conclusions scientifiques.
- A propos de la **publication**, les délais d'embargo sont abaissés à 6 mois pour les articles dans le domaine des STM, 12 mois dans le domaine des SHS. Cet abaissement accélère le processus de diffusion des connaissances et va dynamiser la recherche.
- A propos de l'**exploration de textes et de données**, elle est autorisée, sur des corpus précis. Malgré cette restriction, notamment à la recherche publique, la fouille de données offrira des outils nouveaux aux chercheurs.

Dans l'attente de l'application de la loi, l'IST française et européenne peuvent se réjouir d'une avancée réelle pour le monde de la recherche, qui devrait permettre d'accélérer et d'amplifier le partage des connaissances.

L'adoption définitive par le Parlement de la loi « Pour une république numérique » va ouvrir une nouvelle étape aux actions IST de l'ESR : le consensus qui a constamment animé les acteurs de la recherche publique au profit de la science ouverte numérique, nous conduit tout naturellement à prolonger cette action dans des interrogations partagées avec tous les acteurs de la publication scientifique, mais aussi avec les éditeurs et les fournisseurs de services de la recherche.

Plusieurs grands thèmes peuvent servir de fil conducteur à notre réflexion commune : le colloque « **La loi numérique, et après ?** » a retenu cinq directions de travail qui pourront orienter la séance plénière comme les tables rondes. Ci-après figurent les pistes de réflexion que seront parcourues durant ces deux journées organisées conjointement par **l'ADBU, Couperin, Eprist et le CNRS.**

### **1 / Actualiser les évolutions des écosystèmes éditoriaux**

- Fournir aux acteurs une vue d'ensemble des domaines éditoriaux actuels : évolution des types de publications, des formes de commentaires et des modalités de partage de l'écrit scientifique et des données entrant dans le champ de la mise en œuvre de la loi.
- Prendre la mesure des partenariats éditoriaux (types de contrats, modalités d'Open Access pour l'essentiel internationaux, mais également nationaux, et des services associés.

### **2/ Prendre la mesure des enjeux et des formes de la publication scientifique**

- Offrir aux chercheurs des solutions ouvertes pour publier dans les revues et aux conditions de leurs disciplines, qui sont diverses et multiples,
- S'ouvrir aux nouvelles modalités éditoriales de partage de l'information scientifique (Epi Journaux, Open Access, Plateformes multi-fonctions, ...),
- Préciser les nouveaux droits associés au partage de l'information (API et droits des chercheurs).

### **3/ Définir des modalités opérationnelles d'acquisition et d'accès aux publications**

- Guider l'acquisition des ressources numériques par des orientations nationales claires et actualisées : les évolutions des principes et des règles du jeu doivent être fixées en relation entre responsables des Conseils scientifiques, communautés de chercheurs, personnels d'IST.
- Actualiser les conditions principales de financement et de partage de la publication scientifique, qui n'est pas une juxtaposition d'établissements acheteurs.
- Tirer les leçons de l'usage des Centrales d'Achat, en précisant les buts des démarches collectives.

#### **4/ Associer les communautés de recherche à la gestion des choix**

- Associer les communautés de recherche aux choix négociés avec les éditeurs aux projets d'échanges numériques scientifiques complémentaires à la publication numérique (choix et modalités des API, des dispositifs de TDM et des dispositifs de partage d'analyses et de données...).

#### **5/ Préfigurer les évolutions éthiques et juridiques**

- Les nouvelles modalités numériques de publications multiplient les démarches de partage et de commentaire sur les résultats et nécessitent des principes et une éthique des productions collectives, qui ne doit pas se mettre en place hors et indépendamment de l'écosystème de la publication.

### **[Des archives ouvertes françaises dans le classement mondial Ranking web of Repositories](#)**

Dans la seconde édition 2016 (juillet) du classement Ranking web of Repositories du Cybermetrics Lab du Spanish National Research Council (CSIC), les premières archives ouvertes françaises sont [HAL-SHS](#) qui occupe le 12e rang mondial, et [HAL-Inria](#) le 16e rang.

En Europe, HAL-SHS est au 4e rang, HAL-Inria est 6e, et [Archimer-lfremere](#) est 68e. En France, les 10 premières archives ouvertes classées sont HAL-SHS, HAL-Inria, Archimer, [@rchiveSIC \(diffusion CCSD/CNRS\)](#), [Horizon \(IRD\)](#), [OATAO \(Université de Toulouse\)](#), [Pastel Theses \(ParisTech\)](#), [Agritrop \(Cirad\)](#), [HAL-Inserm](#), et [HAL-UPMC](#).

Ranking web of Repositories vise à soutenir le libre accès aux publications scientifiques, en mesurant la visibilité et l'impact d'archives ouvertes scientifiques. Les critères pris en compte sont :

- Taille (S) : nombre de pages web extraites à partir de Google
- Visibilité (V) : nombre total de liens externes reçus par des sites de référence pris en compte par des moteurs de recherche comme MajesticSEO et Ahrefs.
- Fichiers (Rich Files -R) : fichiers aux formats Adobe Acrobat (pdf), MS Word (.doc, docx), MS Powerpoint (ppt, pptx), et PostScript (ps, eps) extraits à partir de Google
- Scholar (Sc) : nombre normalisé de publications des 5 dernières années (à l'exception de l'année courante)

Accès : <http://repositories.webometrics.info>

### **[OpenEdition et le réseau européen OPERAS](#)**

OpenEdition est à l'origine du réseau européen OPERAS, qui rassemble les principaux acteurs en Europe de la publication scientifique en sciences humaines et sociales. L'objectif est d'associer et faire travailler ensemble des acteurs qui ont développé des outils et des plateformes différents. OpenEdition coordonne deux projets européens qui d'obtenir un financement européen et qui constituent les modules de lancement d'une fusée bien plus importante : une infrastructure scientifique cohérente, inscrivant les publications de

sciences humaines et sociales dans le modèle de science ouverte développé à l'échelle européenne.

### **OpenEdition relève un triple défi**

OpenEdition s'est engagé dans une dynamique qui répond à trois défis : l'entrée résolue des ouvrages de sciences humaines et sociales dans l'âge numérique ; la capacité de la communauté scientifique française à obtenir et mener de grands projets européens ; l'inscription des sciences humaines et sociales dans le paysage européen des grandes infrastructures scientifiques.

OpenEdition a démontré avec sa plateforme Books qu'il était possible de faire entrer les monographies en sciences humaines et sociales sur des plateformes alliant diffusion en accès ouvert, fonctionnalités évoluées, modèle économique novateur, ouverture sur le monde. OpenEdition entend poursuivre sur ce chemin innovant avec ses 19 partenaires européens.

La France ne serait pas assez présente dans les appels à projets européens : ces deux projets, HIRMEOS et OPERAS-D, tous deux coordonnés par OpenEdition, composent un démenti prometteur, puisque le second projet, OPERAS-D, entend préparer une candidature pour un projet d'infrastructure européenne. Après avoir contribué à la reconnaissance de ses plateformes comme infrastructure nationale, OpenEdition porte le projet qui fera entrer les sciences humaines sur la feuille de route européenne de grandes infrastructures encore largement réservées aux sciences de la terre et de la vie.

La France est ainsi à la pointe pour organiser un paysage européen des publications en sciences humaines en pleine mutation numérique et résolument tourné vers l'accès ouvert.

### **Le projet HIRMEOS**

Un premier projet européen coordonné par OpenEdition vise à optimiser cinq plateformes majeures de publications de monographies de recherche, en les rendant interopérables grâce à des fonctionnalités nouvelles développées en commun. Ce projet est essentiellement constitué de recherche et développement en commun pour mettre en place de nouveaux services à haute valeur ajoutée, tels que l'annotation en ligne, la certification du processus de sélection des ouvrages, le développement d'outils permettant des mesures alternatives d'impact (altmetrics). L'objectif est de faire mieux circuler le savoir produit et d'intégrer les monographies dans le *cloud* scientifique européen.

**HIRMEOS** : High integration of research monographs in the European Open Science  
**Les cinq plateformes parties prenantes** : [OpenEdition Books](#) (Fr), [OAPEN Library](#) (NI), [EKT Open Book Press](#) (Gr), [Ubiquity Press](#) (UK) et [Presses universitaires de Göttingen](#) (De).

### **Le projet OPERAS-D**

OPERAS-D est un projet coordonné par OpenEdition qui comprend les principaux acteurs européens dans le domaine de la publication de livres en sciences humaines et sociales. Ce projet vise d'abord à produire une étude préparatoire complète définissant la gouvernance, les structures, les concepts scientifiques et techniques, la feuille de route de la future infrastructure européenne de publications en accès ouvert en sciences humaines et sociales. OPERAS-D permettra l'élargissement du consortium à d'autres acteurs en Europe et à l'ensemble des sciences humaines et sociales.

Ce projet européen est une étape préparatoire pour coordonner le montage d'un projet plus important d'infrastructure dans le cadre d'ESFRI, la feuille de route européenne des infrastructures scientifiques, inscrivant ainsi pleinement les sciences humaines et sociales dans l'espace européen de la recherche.

**OPERAS** : Open access publication in the european research area for social sciences and humanities

**Les pays** : Italie, Luxembourg, Allemagne, Royaume-Uni, Portugal, Pays-Bas, France, Hongrie, Grèce

### **A propos d'OpenEdition**

OpenEdition est une infrastructure de recherche française offrant un ensemble cohérent de quatre plateformes (Revue.org, OpenEdition Books, Hypothèses, Calenda), mis en œuvre par le Centre pour l'édition électronique ouverte (CLEO), une unité mixte de service associant le CNRS,

Le blog d'OPERAS : [operas.hypotheses.org](http://operas.hypotheses.org)

Contact : Pierre Mounier, directeur adjoint pour le développement international du CLEO : [pierre.mounier@openedition.org](mailto:pierre.mounier@openedition.org)

Marin Dacos - <http://www.openedition.org>

Directeur - Centre pour l'édition électronique ouverte

OpenEdition - 38 Rue Frédéric Joliot Curie - F - 13013 Marseille Cedex 13

Tél. mobile : +33 6 888 952 85

Skype : marin.dacos - Google hangout : [marin.dacos@openedition.org](mailto:marin.dacos@openedition.org)

### **Publication de REFERENS3**

REFERENS3 a été rendu public ce 27 octobre sur le site du MENESR : « *La 3e édition de REFERENS (référentiel des emplois-types de la recherche et de l'enseignement supérieur) est en ligne. Au sommaire : une présentation des métiers des ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation (I.T.R.F.) et des ingénieurs et personnels techniques de la recherche (ITA). Cette version actualisée décrit 242 métiers répartis dans 8 branches d'activité professionnelle.* »

(<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid106062/referens-le-referentiel-2016-des-emplois-types-de-la-recherche-et-de-l-enseignement-superieur.html>)

Côté CNRS, un plan de communication est en cours de préparation et abordera notamment les modalités de mise à jour des emplois-type de chaque agent lors du lancement de la campagne d'entretien annuel 2017 ainsi que les concours externes 2017. En ce qui concerne le Portail des Métiers IT, il devrait être mis en veille fin novembre. Sa mise à jour se déroulera de début décembre 2016 à fin février 2017 afin que les agents se présentant à des concours internes puissent à nouveau s'y référer s'ils le souhaitent. Dans l'attente, un lien temporaire sur le site de DRH pointera sur le site du ministère.

Enfin, un Comité d'Orientation et de Suivi de l'OMES aura lieu le 8 décembre prochain. Il permettra de préciser les éléments de mise en œuvre propres au CNRS. Un certain nombre de ces éléments figurent déjà dans le CR du COS du 16 juin 2016 en ligne sur le site de la DRH et dont vous trouverez ci-après la substance.



# Dossier

## Les services prioritaires de l'IST

Le COPIST, enquête réalisée en collaboration avec l'ADBU, Couperin, EPRIT et le CNRS, est une réussite. Lorsqu'elle a été adressée au printemps 2016 aux Universités, Ecoles et Organismes, son ambition était de mieux cerner les attentes du partage des connaissances par les acteurs qui les construisent et les utilisent.

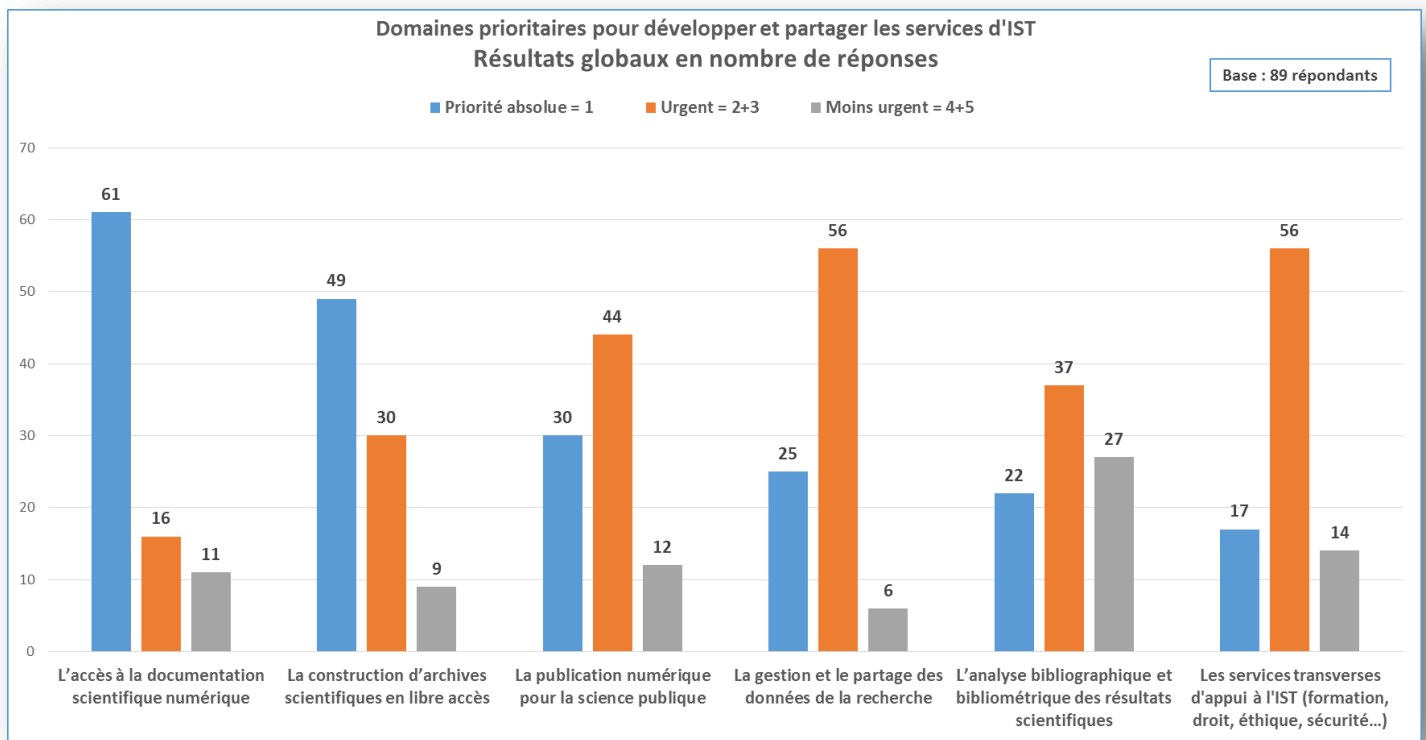
Démarche nationale, le COPIST – catalogue d'offre partagée d'information scientifique et technique – nous invite aujourd'hui à analyser les premiers résultats. Le dossier de ce numéro de la lettre CORIST se propose d'en résumer les grandes tendances, celles des résultats bruts, afin d'enrichir les réflexions sur les actions à engager.

Le COPIST confirme en tout cas la politique de partage et de mutualisation nécessaire des outils et services dans l'ESR. Son objectif initial, comprendre l'intérêt du partage de chaque institution, est rempli au regard de la participation. 105 institutions ont répondu à l'enquête, avec 98 réponses complètes et totales. 68% des Universités ont répondu, ainsi que 66% des Organismes de recherche sollicités et 49% des Grandes écoles. Ils représentent respectivement, en termes d'effectifs, 71%, 72% et 44% des effectifs de tous les établissements.

L'enquête a ainsi porté sur six grandes catégories :

1. L'accès à la documentation scientifique numérique
2. L'archive ouverte pluridisciplinaire de la plateforme mutualisée HAL
3. La publication numérique pour la science publique
4. L'analyse bibliographique et bibliométrique des résultats scientifiques
5. La gestion et le partage des données de la recherche
6. Les services transverses d'appui à l'IST

De façon générale, le COPIST met en avant des attentes élevées en termes de développement et de partage des services d'IST. L'intensité du partage est la plus forte pour l'accès à la documentation et l'archivage en libre accès, comme le montre le diagramme ci-après.



Si les buts du partage des connaissances sont clairement cohérents et identifiés par les institutions, les conditions de mise en œuvre et les moyens de la mutualisation sont en débat, notamment sur cinq grands questionnements :

- **La coopération entre les acteurs pour définir le catalogue commun**

La place de chacun des acteurs, notamment du CNRS, est à interroger. Le dialogue est mis en avant dans la gestion du catalogue commun, afin d'établir un équilibre entre services à portée nationale et spécificités locales dans les besoins des institutions. Les interrogations sont les plus fortes pour les petits établissements, dont les besoins ne recoupent pas les capacités et investissements possibles.

- **L'espoir d'une gouvernance partagée**

Quel est le coût individuel, pour chaque institution ? Quelle doit être la participation de chacun et comment doit s'organiser la gouvernance de tous ? Une ouverture européenne et une ouverture internationale doivent aussi être prises en compte pour un meilleur partage.

- **Une volonté d'articuler les dispositifs aux échelons national et local**

Les réalisations locales sont déjà établies. Un catalogue d'offre partagée doit-il les supprimer ? Les inclure ? S'y ajouter ? D'autres outils sont déjà proposés, par l'ADBU ou Couperin par exemple. Il convient d'interroger leur convergence et les dimensions de cette convergence.

- **Les conditions financières d'une telle mutualisation**

Une offre partagée implique des ressources financières et humaines que les établissements auront du mal à mobiliser. Le statut d'utilisateur est prôné par tous, mais la participation pour la construction et la gestion nécessite d'être tout spécialement pensée, voire repensée.

- **La formation nécessaire induite par tous ces outils et services**

La création d'outils et de services ne peut pas se passer d'une formation à leur utilisation. Cette formation touche tant les professionnels de l'IST que les chercheurs, doctorants voire étudiants. La sensibilisation va de pair avec une communication sur ces outils, dont l'existence doit être connue de toutes et tous.

L'analyse plus détaillée de ces premiers résultats bruts permettra d'éclairer la politique de mutualisation à mettre en place. Pour ce faire, les grandes catégories du COPIST vont être détaillées et expliquées, afin de saisir les attentes propres à chaque outil et à chaque service. Dans l'idée de prolonger cette enquête, l'ensemble des partenaires du COPIST vont travailler à des thèmes d'études partagées, d'ordre interne et externe, pour constituer un véritable programme d'ingénierie des connaissances, de partage et de mutualisation au sein de l'ESR.

# Formation, stages

## Journées DIRBUIST 2017 : 1<sup>er</sup> et 2 février 2017

Le département de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire organise les journées DIRBUIST 2017 à l'attention des directeurs de bibliothèques universitaires et des responsables IST des organismes de recherche.

Elles auront lieu les mercredi **1<sup>er</sup> février** (journée) et jeudi **2 février** (matin) au Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le formulaire d'inscription et le programme détaillé seront disponibles ultérieurement.

---

## Echos des Organismes de recherche

### Un nouveau directeur de l'ABES à compter du 19 septembre 2016

Depuis le 19 septembre dernier, l'ABES est dirigé par David Aymonin, en remplacement de Jérôme Kalfon.

Pour en savoir plus :

<https://fil.abes.fr/2016/09/30/changement-de-direction-a-labes/>

---

## Documents

### Rapport d'orientation de l'European Open Science Cloud

Le groupe d'experts européens chargé de réfléchir à l'implémentation du European Open Science Cloud (EOSC) a produit son premier rapport d'orientation :

[http://ec.europa.eu/research/openscience/pdf/realising\\_the\\_european\\_open\\_science\\_cloud\\_2016.pdf#view=fit&pagemode=none](http://ec.europa.eu/research/openscience/pdf/realising_the_european_open_science_cloud_2016.pdf#view=fit&pagemode=none)

Ce rapport fait un certain nombre de recommandations dont l'objectif est de mobiliser les communautés scientifiques, les agences de financement et les états membres afin de rentrer dans la phase plus concrète de réalisation du Cloud recherche.



**CNRS**

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris Cedex 16

T. 01 44 96 40 00

F. 01 44 96 53 90

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Couverture Bruno Roulet, secteur de l'imprimé Paris Michel-Ange

© CNRS Photothèque/Bordeaux Imaging Center / Sébastien Marais, Daniel Choquet, Elena Avignone